



()

Procès verbal du Conseil d'Administration du 1

L'AN DEUX MILLE QUATORZE,
Le quatorze juin,
A 11 heures 00,

Les membres du Conseil d'administration de l'association TC Alsace, se sont réunis dans les locaux du Café Atlantico, quai des pêcheurs, sur convocation en date du 12 juin 2014.

ADRESSE POSTALE

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre présent..

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Adel SLIMANI
- Monsieur Philippe OBERLE
- Monsieur Sébastien OBERLE
- Monsieur Hugo DEMISSY
- Monsieur Pierre-Alexis LARCHER
- Monsieur Vivien STAMM-DOUVIER
- Monsieur Damien SENGER
- Monsieur Lionel FLICK
- Monsieur Lionel HEIWY
- Monsieur Etienne WESTPHAL
- Mademoiselle Aline RIGAUX

SITE INTERNET

VOTRE CONTACT

SONT ABSENTS ET EXCUSÉS :

- Monsieur Kevin BENOIT
- Monsieur Arnaud DIETRICH
- Monsieur Charles du COUËDIC de KERÉRANT
- Monsieur Antoine MARINOT

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

TÉLÉPHONE

Le tiers au moins de ses membres étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

Le Conseil est présidé par Monsieur Etienne WESTPHAL.

Mademoiselle Aline RIGAUX est désignée comme secrétaire de séance.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du règlement intérieur ;
2. Point Animafac ;
3. Point sur les notes thématiques de chacun et les premiers dossiers dont on pourrait saisir à l'été ;
4. Mise en place du calendrier jusqu'à septembre ;
5. Divers.

TC ALSACE
25 rue du Vieil Hôpital, 67000 Strasbourg – <http://tc-alsace.eu>

ASSOCIATION RÉGIE PAR LES ARTICLES 21 À 79-III DU CODE CIVIL LOCAL
INSCRITE AU REGISTRE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE STRASBOURG AU VOLUME 86 FOLIO 164

La version définitive du règlement intérieur a été actée lors de cette réunion.
Pour précision, une possibilité de radiation a été écrite pour non action au sein de l'association.

Voir la note détaillée de Charles. De plus, il faudrait un représentant de TCA à Paris lors des assemblées générales d'Animafac.

q

L'énoncé des thématiques est le véritable enjeu de cette réunion. En effet, il est important de diversifier ces dernières selon les nouveaux objectifs de TCA. Après l'énoncé des thématiques et le regroupement des personnes intéressées par leurs traitements, un plan d'action doit être élaboré pour la fin d'été. Il est important de privilégier l'aspect qualitatif plutôt que l'aspect quantitatif dans le traitement des différentes problématiques.

Les référents pour ces thématiques sont :

Transports	Kevin BENOIT Vivien STAMM-DOUVIER
Urbanisme	Lionel HEIWY
Ville nature	Aline RIGAUX
Ville numérique	Damien SENGER
Ville citoyenne	Etienne WESTPHAL
Ville étudiante	Charles du COUÉDIC de KERÉRANT

Les thématiques sont les suivantes :

Dans cette thématique, les problèmes de décentralisation seront traités mais aussi les questions de participation au débat public ainsi que la vie nocturne.

q

Pour ceux intéressés par cette thématique, veuillez vous référer à la note réalisée par Vivien.

Un suivi de l'actualité est important pour traiter au mieux cette thématique. Plusieurs axes de traitement sont proposés :

- l'innovation et la proposition de nouvelles solutions en matière de mobilité
- l'anticipation aux débats futurs
- la question de la requalification de l'A35
- TSPO
- la place du vélo à Strasbourg
- la question des magistrales piétonnes
- la question du développement des modes alternatifs à la voiture

L'urbanisme

Dans cette thématique seront développées les questions :

- de zones de rencontre
- de la piétonisation des quais
- de l'aménagement du secteur Starlette-Citadelle pour une nouvelle qualité urbaine

Le but de cette thématique est de redonner un sens politique à la ville numérique :

- étudier Strasbourg comme terrain d'expérimentation des nouvelles technologies au service des nouvelles mobilités (Smart Mobility)
- développer une marque territoriale du numérique
- bénéficier du numérique pour promouvoir le travail décentralisé

Dans cette thématique seront développés :

- les jardins partagés
- les AMAP
- la monnaie locale : utilisation d'une monnaie locale par un réseau de commerçants signataires d'une charte éthique ce qui permet un soutien à l'économie locale

Dans cette thématique, la grande question est la revalorisation des espaces verts sur la Communauté urbaine de Strasbourg. Mais aussi, la création de nouveaux espaces pouvant bénéficier d'une qualité verte. De plus, une transversalité pourra être abordée avec la problématique de l'agriculture urbaine. Les problématiques sont à définir sur un ou deux projets qui seront traités de manière approfondis.

Le CA se réunira au moins une fois par mois ou une fois chaque 6 semaine.

Le prochain CA se déroulera sûrement aux alentours du 20 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à midi trente-cinq.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Strasbourg, le 14 juin 2014

Le Président de séance
Etienne WESTPHAL

La Secrétaire de séance
Aline RIGAUX